



CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

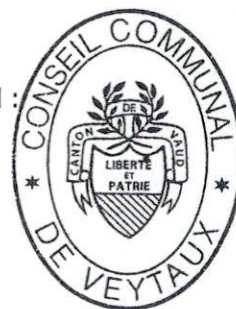
Nous portons à votre connaissance que la prochaine séance du Conseil communal est fixée au **lundi 12 septembre 2022 à 20h.00**, en la salle du Conseil communal, bâtiment du They 1.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 juin 2022
4. Communications du Bureau du Conseil communal
5. Communications de la Municipalité
6. Election d'un membre à la Commission de gestion et des finances
7. Préavis de la Municipalité relatifs :
 - a) au règlement communal sur le subventionnement de places dans la crèche TotUP 6V Sàrl de Veytaux (préavis **No 11/2022**)
 - b) à l'arrêté d'imposition pour l'année 2023 (préavis **No 12/2022**)
 - c) à la modification du règlement de la taxe intercommunale de séjour et de la taxe intercommunale sur les résidences secondaires (préavis **No 13/2022**)
 - d) au projet de plan d'affectation "Fort de Chillon" et à son règlement (préavis **14/2022**)
8. Questions et propositions individuelles

La Présidente du Conseil communal :


V. Passera



Veytaux, le 29 août 2022

Prochaines séances du Conseil communal

31 octobre 2022
12 décembre 2022